



Assemblée générale

Distr. limitée
19 février 2013
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquantième session
Vienne, 11-22 février 2013

Projet de rapport du Groupe de travail plénier

1. Conformément au paragraphe 7 de la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa cinquantième session, a convoqué de nouveau son Groupe de travail plénier. Du 13 au 21 février 2013, le Groupe de travail a tenu trois séances sous la présidence de V. K. Dadhwal (Inde). Il a examiné les points suivants: Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, systèmes spatiaux au service de la gestion des catastrophes, application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) et projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Sous-Comité, prévue en 2014. À sa 3^e séance, le 21 février, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.

Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

2. Pour l'examen du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, le Groupe de travail était saisi des documents mentionnés au titre du point 4 de l'ordre du jour du Sous-Comité (voir par. [...] du rapport ci-dessus). Il a pris note des réunions, séminaires, colloques, stages de formation et ateliers qui avaient été proposés dans le rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales.

3. Le Groupe de travail est convenu qu'il ne devrait pas poursuivre l'examen du point relatif au Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et qu'à l'avenir, ce point devrait être examiné par le Sous-Comité en séance plénière.

Systèmes spatiaux au service de la gestion des catastrophes

4. Pour l'examen des systèmes spatiaux au service de la gestion des catastrophes, le Groupe de travail était saisi des documents mentionnés au titre du point 8 de



l'ordre du jour du Sous-Comité (voir par. [...] du rapport ci-dessus). Il a pris note du projet de plan de travail du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) pour l'exercice biennal 2014-2015.

5. Le Groupe de travail est convenu qu'il ne devrait pas poursuivre l'examen du point relatif aux systèmes spatiaux au service de la gestion des catastrophes et qu'à l'avenir, ce point devrait être examiné par le Sous-Comité en séance plénière.

Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

6. Pour l'examen de l'application des recommandations d'UNISPACE III, le Groupe de travail était saisi des documents mentionnés au titre du point 5 de l'ordre du jour du Sous-Comité (voir par. [...] du rapport ci-dessus).

7. Le Groupe de travail a rappelé qu'il avait décidé de ne pas poursuivre l'examen de l'application des recommandations d'UNISPACE III et qu'à la session actuelle du Sous-Comité, il devrait examiner les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 2012, en vue d'étudier les moyens d'aider le Sous-Comité et le Comité dans des activités futures qui pourraient être jugées appropriées en relation avec les conclusions de la Conférence.

8. Le Groupe de travail a accueilli avec satisfaction le document de séance sur Rio+20 et au-delà (A/AC.105/C.1/2013/CRP.16, en anglais seulement), qui donnait des informations générales à l'appui des discussions. Il a noté que ce document donnait un aperçu du processus pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20 au niveau intergouvernemental et exposait les mécanismes pour l'examen du Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015.

9. Le Groupe de travail a encouragé les États membres à entretenir des contacts au niveau national avec les autorités et départements chargés des mécanismes intergouvernementaux se rapportant à la Conférence et au Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015 afin de promouvoir l'inclusion, dans ces mécanismes, de la pertinence des sciences et techniques et de l'utilisation de données géospatiales de source spatiale.

10. Le Groupe de travail a prié le Bureau des affaires spatiales de participer activement à l'équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour après 2015 et à d'autres mécanismes interinstitutions pour les processus liés à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et au Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015, dans les limites de ses capacités, pour promouvoir l'inclusion de références et d'éléments concernant l'espace dans la documentation produite par le Secrétariat de l'ONU dans ce contexte.

11. Le Groupe de travail a recommandé que le Comité, à sa cinquante-sixième session en juin 2013, précise les modalités d'un mécanisme favorisant une interaction plus étroite avec le Sous-Comité concernant les deux processus. L'objectif de ce mécanisme pourrait être de constituer une plate-forme d'échange d'informations sur les mesures prises par les États membres du Comité et le Bureau

des affaires spatiales pour promouvoir le rôle des applications spatiales et l'utilisation de données géospatiales de source spatiale dans ces processus.

12. Le Groupe de travail a noté avec satisfaction que s'agissant des recommandations de l'Équipe sur la santé publique, une réunion de stratégie s'était tenue pendant la session pour examiner une initiative de suivi pour une approche collective de la télésanté et de la télémédecine, et l'utilisation des techniques spatiales en matière d'épidémiologie et d'écotoxicologie spatiales, découlant de la Réunion d'experts internationaux sur l'amélioration de la santé publique grâce aux applications des techniques spatiales: une approche collective, tenue du 30 juillet au 1^{er} août 2012 à Bonn (Allemagne).

13. Se fondant sur une proposition faite par la délégation du Canada, le Groupe de travail est convenu d'inclure la santé mondiale comme thème de discussion régulier dans le cadre de sa réflexion plus large sur les processus liés à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et au Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015.

14. Le Groupe de travail a recommandé de renommer le point de l'ordre du jour du Sous-Comité relatif à UNISPACE III afin qu'il se rapporte plus étroitement à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et au Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015, compte tenu du nouveau point figurant à l'ordre du jour du Comité sur l'espace et le développement durable.

Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique

15. Le Groupe de travail a noté que, conformément à la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique présenterait au Comité sa proposition concernant le projet d'ordre du jour provisoire de sa cinquante et unième session, qui se tiendrait en 2014. Il a recommandé que le projet d'ordre du jour provisoire ainsi que toute question d'organisation du Sous-Comité soient examinés directement au sein du Sous-Comité au titre du point 15 de son ordre du jour.